

Ressources Cartier Inc.

Rapport de gestion

Pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2012

Le présent rapport de gestion de Ressources Cartier Inc. (la « Société » ou « Cartier ») a pour objectif de permettre aux lecteurs d'évaluer nos résultats d'exploitation et d'exploration ainsi que notre situation financière du trimestre terminé le 31 mars 2012 par rapport au trimestre terminé le 31 mars 2011. Ce rapport, daté du 18 mai 2012, devrait être lu en parallèle avec les états financiers résumés intermédiaires non audités du trimestre terminé le 31 mars 2012 et avec les états financiers audités du 31 décembre 2011 ainsi qu'avec les notes afférentes. Les états financiers résumés intermédiaires sont présentés conformément aux Normes internationales d'information financières (« IFRS »). À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

La Société présente régulièrement des renseignements supplémentaires sur ses activités, lesquels sont déposés sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») au Canada à l'adresse www.sedar.com.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent document peut contenir des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes actuelles de la direction à l'égard d'événements futurs. Ces énoncés prospectifs dépendent d'un certain nombre de facteurs et comportent certains risques et incertitudes et il n'y a aucune garantie que ces énoncés s'avéreront exacts. Les facteurs pouvant faire varier de façon importante nos résultats, nos activités et les événements futurs par rapport aux attentes exprimées expressément ou implicitement dans ces énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, la volatilité du prix de l'or, les risques liés à l'industrie minière, les incertitudes relatives à l'estimation des ressources minérales et les besoins additionnels de financement ainsi que la capacité de la Société à obtenir ces financements.

NATURE DES ACTIVITÉS ET POURSUITE DES ACTIVITÉS D'EXPLORATION

Ressources Cartier Inc. (la « Société ») a été constituée le 17 juillet 2006 à l'origine en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec et est régie depuis le 14 février 2011 par la Loi sur les sociétés par actions (Québec). Son siège social se situe au 1740, chemin Sullivan, Suite 1000, Val-d'Or, Québec. Ses activités comprennent principalement l'acquisition et l'exploration de biens miniers. La Société n'a pas encore déterminé si les biens miniers renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La récupération du coût des biens miniers dépend de la capacité d'exploiter économiquement les réserves de minerai, de l'obtention du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et le développement de ces biens et de la mise en production commerciale ou du produit de la disposition des biens.

La capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation repose sur l'obtention de nouveaux fonds, et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. L'hypothèse de la continuité de l'exploitation. L'application des IFRS selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation peut être inappropriée, car il existe un doute sur le bien-fondé de l'hypothèse.

La préparation des états financiers résumés intermédiaires conformément à IAS 34 fait appel à des estimations comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son

Ressources Cartier Inc.

Rapport de gestion

Pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2012

jugement dans l'application des méthodes comptables retenues par la Société. La note 2.20 décrit les domaines particulièrement complexes et exigeants un jugement éclairé ainsi que ceux où les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les états financiers résumés intermédiaires.

Les actions de la Société se négocient à la Bourse de croissance TSX sous le symbole ECR.

MISSION DE LA SOCIÉTÉ

La mission de la Société est d'assurer la croissance et la pérennité de l'entreprise pour le bénéfice des actionnaires et des employés.

VISION ET STRATÉGIE

La vision de la Société est de devenir un producteur minier à partir du développement des actifs actuels et futurs de l'entreprise avec un échéancier conforme à ses ressources humaines et à ses finances, dans le respect du développement durable et responsable.

La stratégie de l'entreprise est de mettre en place un mécanisme dynamique permettant de développer et de maintenir un portefeuille équilibré de projets miniers allant du stade de l'exploration vers celui de la mise en valeur, du développement et de la production

FAITS SAILLANTS

Les faits saillants de ce premier trimestre sont :

- L'acquisition de deux propriétés avec ressources aurifères historiques, Benoist et Fenton ;
- Début de la campagne de forage sur Cadillac-Extension, 594 mètres de complétés ;
- La planification de 8 500 mètres de forage sur les extensions de zones aurifères sur les propriétés Benoist et Fenton ;
- Un levé de géophysique de type (IPower3D) de 21 kilomètres effectué autour du gîte Langlade.

Ressources Cartier Inc.

Rapport de gestion

Pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2012

Frais d'exploration reportés

	Période de 3 mois terminée le 31 mars 2012 \$	Période de 3 mois terminée le 31 mars 2011 \$
Solde au début de la période	6 077 212	4 699 484
Additions de la période		
Géologie	119 866	76 490
Géophysique	196 018	64 562
Forage	205 086	260 418
Décapage	13 065	1 271
Frais de bureau de l'exploration	28 736	8 307
Géotechnique	74 579	16 853
Géochimie	3 850	-
Location et entretien carothèque	24 024	6 335
Droits, taxes et permis	7 641	2 708
Amortissement des équipements d'exploration	2 976	3 098
Perte sur radiation des améliorations locatives	-	14 583
Rémunération fondée sur des actions employés	-	1 221
Dépenses nettes de la période	675 841	455 846
Solde à la fin de la période	6 753 053	5 155 330

Ressources Cartier Inc.

Rapport de gestion

Pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2012

Sommaire des travaux d'exploration par propriété pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2012:

	Solde au 31 décembre 2011	Frais d'exploration de la période	Reclassement	Radiations	Crédits d'impôt	Solde au 31 mars 2012
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
MacCormack	1 716 723	2 281	-	-	-	1 719 004
Dollier	945 356	11 781	-	-	-	957 137
Xstrata-option	899 484	33 306	-	-	-	932 790
Cadillac Extension	887 007	472 011	-	-	-	1 359 018
Diego	418 964	16 693	-	-	-	435 657
Preissac	413 278	-	-	-	-	413 278
Rambull	407 890	1 378	-	-	-	409 268
Newconex-Ouest	264 682	106	-	-	-	264 768
La Pause	123 848	90 351	-	-	-	214 199
Benoist	-	25 749	-	-	-	25 749
Fenton	-	22 185	-	-	-	22 185
TOTAL	6 077 212	675 841	-	-	-	6 753 053

ACTIVITÉS D'EXPLORATION

Propriété Cadillac Extension

Travaux effectués:

La phase 2 de forage sur le gîte Langlade a débuté la semaine du 20 février. Le forage a été interrompu en raison du dégel hâtif au mois de mars et a repris le 12 avril 2012. Un total de 594 mètres a été foré pour quatre trous. Ils ont été effectués perpendiculairement aux trous de la première campagne et ont testé les extensions du gîte Langlade jusqu'à 150 mètres du décapage.

Un levé de géophysique de type (IPower3D) de 21 kilomètres, soit une superficie de quatre kilomètres carrés, a été complétée et est en phase d'interprétation à la fin du trimestre. Cette nouvelle méthode géophysique procurera une image en trois dimension de la zone favorable à

Ressources Cartier Inc.

Rapport de gestion

Pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2012

la présence d'une minéralisation à sulfures massifs, et cela, jusqu'à une profondeur de 400 mètres.

Les résultats de l'étude métallurgique préliminaire commandée à **COREM** ont été publiés via communiqué le 27 mars.

Résultats :

Les quatre premiers trous forés ont testé la zone à 100 et 150 mètres à l'est du décapage et une profondeur de 60 à 80 mètres. Ces trous indiquent la présence d'une large enveloppe minéralisée à faible teneur (50 à 70 mètres) dans laquelle on retrouve des intersections de sulfures massifs enrichies en cuivre-zinc-argent-or. Des intersections de sulfures massifs ont titré jusqu'à **10,4% Cu, 1,4% Zn, 109 g/t Ag et 3,6 g/t Au, sur 0,6 mètre** inclus dans une zone disséminée à 0,3% Cu, 0,4% Zn, 14 g/t Ag et 0,2 g/t Au, sur 51,1 mètres.

Tous les résultats de la phase I de forage, hiver 2011, ont été reçus. Le communiqué du 15 mars en présente les résultats (0,7% Cu, 2,7% Zn, 81 g/t Ag, 1,1 g/t Au sur 4,0 mètres).

Le levé IPower3D a cerné dix cibles prioritaires pouvant correspondre à des sulfures disséminés ou massifs dans des secteurs non explorés au nord de la zone actuellement forée (voir communiqué du 3 mai).

Le test métallurgique démontre que le type de minéralisation du gîte Langlade ne présenterait pas de problème de traitement et permettrait une très bonne récupération des métaux cuivre, zinc, argent et or. Les caractéristiques minéralogiques préliminaires observées sur les différentes zones du dépôt révèlent également qu'il serait possible de produire industriellement trois concentrés par flottation, soit de zinc, de cuivre-or et argent-or.

Propriété Benoist

Travaux effectués:

Le 2 mars 2012, la Société a signé une entente avec Ressources Murgor inc. (« Murgor ») en vertu de laquelle elle a l'option d'acquérir un intérêt de 100 % dans la propriété Benoist qui contient le gîte d'or Pusticamica et qui est localisé à 65 kilomètres au nord-est de la ville de Lebel-sur-Quévillon, dans la province de Québec.

Plus particulièrement, Cartier a une première option d'acquérir un intérêt indivis de 51 % dans la propriété en payant 100 000 \$ en espèces et en émettant 250 000 actions à Murgor à la réception des approbations réglementaires. La Société doit investir 3 000 000 \$ en travaux d'exploration avant le 1^{er} mars 2015 et émettre 100 000 actions à Murgor avant le premier anniversaire de l'entente et 150 000 actions avant le deuxième anniversaire de la signature de l'entente. De plus, Cartier aura une seconde option pour acquérir un intérêt indivis additionnel de 49 % dans la propriété en émettant 500 000 actions à Murgor et en cumulant des dépenses d'exploration additionnelles de 3 000 000 \$ avant le 1^{er} mars 2018. Pendant la période d'option, la Société sera l'opérateur des travaux. Murgor conservera une royauté (« NSR ») de 1 %. Le projet est aussi assujéti à un NSR de 2,5 % payable aux vendeurs antérieurs, dont 1,5 % peut être racheté par Cartier pour un montant de 1 500 000 \$.

Ressources Cartier Inc.

Rapport de gestion

Pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2012

Sur le gîte Pusticamica, trois forages effectués par Murgor en 1996-1997 ont été récupérés presque en totalité et deux autres forages ont été partiellement récupérés. Ces forages seront revus et partiellement échantillonnés et aideront à comprendre le contexte géologique de ce gîte.

Minnova a calculé en 1993 pour le gîte aurifère Pusticamica des ressources inférées historiques de 482 102 tonnes à 5,51 g/t Au, 12,10 g/t Ag et 0,27% Cu inscrites au sein d'une ressource géologique de 4,63 millions de tonnes à 1,90 g/t Au ».

La planification des premiers trous de forage a été réalisée. Ils visent à tester l'extension en profondeur du gîte aurifère de la propriété Benoist. La première phase de forage prévoit 5 500 mètres, avec six forages entre 380 mètres et 750 mètres.

Un total de 96 cellules de part et d'autre de la propriété Benoist (sous option) ont été jalonnés. Ils sont actuellement acceptés et enregistrés au nom de Cartier sur le système de gestion des titres miniers du MRNFQ (GESTIM).

Propriété Fenton

Travaux effectués:

Le 19 mars 2012, la Société a signé une entente avec SOQUEM INC. Selon les termes de la convention, Cartier a l'option d'acquérir un intérêt indivis de 50 % dans la propriété Fenton contenant le gîte d'or du même nom qui est localisé à 47 kilomètres au sud-ouest de la ville de Chapais, dans la province de Québec.

Plus particulièrement, Cartier a l'option d'acquérir un intérêt indivis de 50 % dans le projet en émettant 50 000 actions ordinaires à SOQUEM INC. sur réception des approbations réglementaires et en cumulant des dépenses d'exploration de 1 500 000 \$ avant le 19 mars 2015. De plus, Cartier a un engagement ferme d'investir un montant de 500 000 \$ en travaux d'exploration la première année et devra émettre 50 000 actions ordinaires à SOQUEM INC. au premier et au deuxième anniversaire de la signature de la convention. SOQUEM INC. sera l'opérateur des travaux. Suite à l'acquisition d'un intérêt indivis de 50 %, SOQUEM INC. et Cartier formeront une coentreprise.

L'inventaire minéral historique du gîte est estimé à 426 173 tonnes à 4,66 g/t Au correspondant à 63 885 oz Au à partir d'une teneur de coupure inférieure à 2,0 g/t Au et des épaisseurs réelles minimales de 1,0 mètre. Ce calcul, réalisé par Exploration Boréale Inc. (Denis Chénard, ing. 2000 ; communiqué de presse Sudbury Contact Mines Limited, 18 septembre 2001).

Une campagne de forage de 3 000 mètres avec environ 60% des mètres de forage testant les extensions en profondeur des zones connues et le reste sur les extensions latérales proximales a été acceptée par les deux parties et devrait débuter au cours du second trimestre.

Ressources Cartier Inc.

Rapport de gestion

Pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2012

Propriété La Pause :

Une coupe de ligne de 47 kilomètres et un levé géophysique (P.P.) de 42 kilomètres ont été complétés au centre de la propriété. Une interprétation du levé a été effectuée par un géophysicien consultant. L'interprétation du levé à délimiter des cibles de forage le long du contact volcanique-sédiment. La recherche d'un partenaire est envisagée afin de poursuivre l'exploration sur cette propriété.

Propriété Dollier

Une modélisation en trois dimensions de la minéralisation et des altérations sur la zone minéralisée a été réalisée. La modélisation de la zone aurifère démontre un vecteur d'enrichissement et d'épaississement significatif en profondeur, en dessous de 100 mètres et vers l'ouest. Il démontre l'association des zones aurifères avec des zones de forte silicification. Ce travail indique de nouvelles cibles de forage.

La recherche d'un partenaire est envisagée afin poursuivre l'exploration sur cette propriété.

Propriété Xstrata-Option

Une synthèse des travaux effectués sur la propriété est en cours.

Propriété Diego

Le rapport de déclaration des travaux de forage a été complété et sera déposé comme travaux statutaires auprès du MRNF. Une synthèse des travaux effectués sur la propriété est en cours. La recherche d'un partenaire est envisagée afin de poursuivre l'exploration sur cette propriété.

Ressources Cartier Inc.

Rapport de gestion

Pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2012

SOMMAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE

Trimestre terminé le	Revenus d'intérêts et autres	Résultat net	Perte nette de base par action	Frais d'exploration reportés	Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation
	\$	\$	\$	\$	
31-03-12	9 629	(445 002)	(0,01)	675 841	49 723 685
31-12-11	7 596	(901 210)	(0,04)	(340 813)	41 280 451
30-09-11	9 024	(246 739)	(0,01)	420 179	41 720 960
30-06-11	11 828	(315 308)	(0,01)	842 516	40 573 544
31-03-11	18 900	(151 361)	(0,00)	455 846	39 597 836
31-12-10 (a)	8 765	(410 795)	(0,01)	114 388	28 167 304
30-09-10 (a)	755	(164 917)	(0,01)	468 293	29 094 844
30-06-10 (a)	836	(288 921)	(0,01)	289 121	26 733 409

(a) Redressé selon IFRS

INFORMATIONS FINANCIÈRES CHOISIES

	Période de 3 mois terminée le 31 mars 2012 \$	Période de 3 mois terminée le 31 mars 2011 \$
Revenus de gestion et d'intérêts	9 629	18 900
Résultat net	(445 002)	(151 361)
Résultat net de base par action	(0,01)	(0,00)
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	49 723 685	39 597 836

Ressources Cartier Inc.

Rapport de gestion

Pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2012

	État de la situation financière 31 mars 2012 \$	État de la situation financière 31 décembre 2011 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 744 275	3 263 143
Fonds réservés à l'exploration	1 350 556	2 031 040
Immobilisations corporelles	86 346	91 261
Propriétés minières	1 364 980	1 155 633
Frais d'exploration reportés	6 753 053	6 077 212
Total de l'actif	13 490 246	13 704 582
Passifs courants	725 604	930 999
Impôts miniers différés	1 871 114	1 608 475
Capitaux propres	10 893 528	11 165 108

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2012, la Société a enregistré une perte nette de 445 002 \$ (ou 0,01 \$ par action) comparativement à une perte nette de 151 361 \$ (ou 0,00 \$ par action) au 31 mars 2011.

Les revenus d'intérêts et de gestion étaient de 9 629 \$ et de 18 900 \$ pour les trimestres terminés respectivement les 31 mars 2012 et 2011. Les frais d'administration se sont élevés à 328 895 \$ et 226 268 \$ pour ces mêmes périodes. L'augmentation des frais d'administration de la période de trois mois terminée au 31 mars 2012 comparativement à celui de 2011 s'explique principalement par l'augmentation des salaires de 28 965 \$, des coûts de consultants de 12 855 \$ et des honoraires professionnels de 26 521 \$, dû à l'accroissement des activités. Les principaux éléments qui constituent les frais d'administration de la période de trois mois terminée le 31 mars 2012 se détaillent comme suit : les salaires pour un montant de 79 231 \$, les frais liés aux consultants de 43 541 \$ et les frais liés au développement des affaires de 82 910 \$. Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011, les frais d'administration comprenaient principalement les salaires pour un montant de 50 266 \$, les frais liés aux consultants de 30 686 \$ et les frais liés au développement des affaires de 73 562 \$.

Ressources Cartier Inc.

Rapport de gestion

Pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2012

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

Courant

Au 31 mars 2012 et au 31 décembre 2011, la trésorerie et équivalents de trésorerie et les fonds réservés à l'exploration étaient constitués de :

	\$	Taux d'intérêt	Date d'échéance	\$	Taux d'intérêt	Date d'échéance
	31 mars 2012			31 décembre 2011		
1) Acceptation bancaire	368 376	0.990%	2012-04-02	201 168	0.926%	2012-01-18
2) Acceptation bancaire	1 202 827	1.049%	2012-04-05	104 880	1.019%	2012-02-10
3) Acceptation bancaire	104 895	0.977%	2012-05-07	351 333	1.035%	2012-03-07
4) Acceptation bancaire	352 537	1.000%	2012-05-18	-	-	-
5) Titre obligataire	-	-	-	255 106	2.570%	2012-01-30
6) Titre obligataire	514 579	1.502%	2012-06-01	407 599	2.503%	2012-02-23
7) Compte à haut rendement	1 407 086	1.200%	-	587 599	1.200%	-
8) Compte bancaire sans intérêt	144 531	-	-	3 386 498	-	-
Total	4 094 831			5 294 183		

Le fonds de roulement était de 4 560 263 \$ comparativement à 5 449 477 \$ pour les mêmes dates. Les frais d'exploration engagés au cours de la période expliquent la principale diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Immobilisations corporelles

Au 31 mars 2012, les immobilisations corporelles totalisaient 86 346 \$ comparativement à 91 261 \$ au 31 décembre 2011.

Propriétés minières

Au 31 mars 2012 les propriétés minières de la Société étaient de 1 364 980 \$ comparativement à 1 155 633 \$ au 31 décembre 2011. L'augmentation résulte de l'acquisition de deux nouvelles propriétés au cours du trimestre, Benoist et Fenton, pour des montants respectifs de 192 976 \$ et 16 000 \$.

Frais d'exploration reportés

Au 31 mars 2012, les frais d'exploration reportés s'élevaient à 6 753 053 \$ comparativement à 6 077 212 \$ au 31 décembre 2011. Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2012, les frais d'exploration engagés étaient de 675 841 \$ comparativement à 455 846 \$ pour la même période de 2011. Les frais d'exploration engagés au cours du trimestre sur l'ensemble

Ressources Cartier Inc.

Rapport de gestion

Pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2012

des propriétés étaient constitués principalement de travaux de forage pour 205 086 \$, de géologie pour 119 866 \$, de géophysique pour 196 018 \$ et de géotechnique pour 74 579 \$. Les frais d'exploration engagés au cours du trimestre terminé le 31 mars 2011 sur l'ensemble des propriétés étaient constitués principalement de travaux de forage pour 260 418 \$, de géologie pour 76 490 \$, de géophysique pour 64 562 \$ et de géotechnique pour 16 853 \$.

Passif

Le passif courant s'élevait à 725 604 \$ au 31 mars 2012 comparativement à 930 999 \$ au 31 décembre 2011. La diminution est le résultat de la renonciation des avantages fiscaux en faveur des souscripteurs d'actions accréditatives sur les frais d'exploration engagés au cours du trimestre.

Le passif d'impôts miniers différés s'élevait à 1 871 114 \$ au 31 mars 2012 comparativement à 1 608 475 \$ au 31 décembre 2011. Cette augmentation provient également de la renonciation aux déductions fiscales dans le cadre de financements accréditifs effectués en décembre 2011 sur les frais d'exploration engagés au cours du premier trimestre de 2012.

Capitaux propres

Au cours de la période terminée le 31 mars 2012, les capitaux propres s'élevaient à 10 893 528 \$ comparativement à 11 165 108 \$ au 31 décembre 2011. La variation provient principalement de la perte de la période de 445 002 \$.

FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles se sont élevés à 304 852 \$ et 293 115 \$ respectivement pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2012 et 2011. Les flux étaient constitués principalement des pertes d'exploitation nettes avant impôts de ces mêmes périodes, soit 344 751 \$ et 207 368 \$ respectivement.

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement pour la période terminée le 31 mars 2012 se sont élevés à 42 973 \$ et étaient constitués de frais d'émission d'actions.

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2012, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement étaient de 171 043 \$ et comprenaient principalement les dépenses engagées en frais d'exploration reportés de 745 680 \$ et la variation positive des fonds réservés à l'exploration de 680 484 \$. Pour la période correspondante de 2011, les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement étaient de 104 862 \$ et comprenaient principalement les dépenses engagées en frais d'exploration reportés de 350 671 \$ et la variation positive des fonds réservés à l'exploration de 455 533 \$.

Ressources Cartier Inc.

Rapport de gestion

Pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2012

LIQUIDITÉ ET SOURCES DE FINANCEMENT

Au 31 mars 2012, la Société disposait de 2 744 275 \$ de trésorerie et équivalents de trésorerie. Le financement de la Société se fait principalement sous la forme d'émissions d'actions. Le succès de ces émissions dépend, entre autres, des marchés boursiers, de l'attrait des investisseurs pour les sociétés d'exploration et du prix des métaux. Pour continuer ses activités d'exploration et soutenir ses activités courantes, la Société devra maintenir sa présence dans la communauté financière afin de pouvoir réaliser d'autres financements.

Les fonds réservés à l'exploration s'élevaient à 1 350 556 \$ au 31 mars 2012 comparativement à 2 031 040 \$ au 31 décembre 2011. Les fonds réservés à l'exploration étaient constitués exclusivement d'encaisse et doivent être investis en exploration avant le 31 décembre 2012.

RISQUES ET INCERTITUDES

La Société, au même titre que toute autre société d'exploration minière, est exposée à divers risques financiers et environnementaux ainsi qu'à des risques liés à la nature même de ses activités. Elle est également exposée à des risques liés à d'autres facteurs, tels que le prix des métaux et les conditions du marché en général.

Risques financiers

La Société doit obtenir périodiquement de nouveaux fonds pour poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle y soit parvenue dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Les financements complétés par la Société au cours de l'année 2011 assurent à la Société une continuité d'opération pour les 24 prochains mois. La Société estime que la qualité de ses propriétés ainsi que leur potentiel géologique font en sorte qu'elle sera en mesure d'obtenir le financement requis pour leur développement.

Permis et licences

Les opérations de la Société peuvent requérir des permis et des licences de différentes autorités gouvernementales. Il ne peut y avoir d'assurance que la Société puisse obtenir tous les permis et licences qui peuvent être requis aux fins de l'exploration, du développement et des opérations minières sur ses propriétés.

Prix des métaux

Même si les programmes d'exploration de la Société sont couronnés de succès, des facteurs hors du contrôle de la Société peuvent affecter la mise en marché des minéraux découverts. Historiquement, les prix des métaux ont fluctué largement et sont affectés par de nombreux facteurs hors du contrôle de la Société, incluant la conjoncture internationale, économique et politique, les anticipations sur l'inflation, les fluctuations de taux de change, les taux d'intérêt, les

Ressources Cartier Inc.

Rapport de gestion

Pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2012

modèles de consommation globale et régionale, les activités spéculatives et les niveaux de production mondiale. L'effet de ces facteurs ne peut être prévu précisément.

Personnel clé

La direction de la Société repose sur quelques dirigeants clés et surtout sur son président et chef de la direction, dont la perte pourrait avoir un effet nuisible au niveau de l'exécution et du succès des opérations de la Société. Le succès de la Société est également lié à la capacité d'attirer et de conserver un personnel qualifié.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Au 31 mars 2012, la Société n'avait conclu aucun arrangement hors bilan.

TITRES EN CIRCULATION AU 18 MAI 2012:

Actions ordinaires en circulation	49 982 476
Bons de souscription (Moyenne pondérée du prix de levée de 0,48 \$)	11 351 978
Options de souscription au courtier (Moyenne pondérée du prix de levée de 0,37 \$)	1 039 852
Options d'achat d'actions (Moyenne pondérée du prix de levée de 0,43 \$)	2 655 000
Total entièrement dilué	65 029 306

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Mode de présentation et continuité de l'exploitation

Les présents états financiers résumés intermédiaires ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique, à l'exception des actifs financiers qui sont réévalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

La capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation repose sur la réalisation de ses actifs et sur l'obtention de nouveaux fonds. Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé à obtenir des fonds nécessaires, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. La Société n'a pas encore déterminé si les biens miniers renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. L'application des IFRS selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation peut être inappropriée, car il existe un doute sur le bien-fondé de l'hypothèse.

Les présents états financiers résumés intermédiaires ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes de l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée, et ces

Ressources Cartier Inc.

Rapport de gestion

Pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2012

ajustements pourraient être importants. La direction n'a pas tenu compte de ces ajustements parce qu'elle croit en l'hypothèse de la continuité de l'exploitation.

La préparation des états financiers résumés intermédiaires conformément aux IFRS fait appel à des estimations comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables retenues par la Société. La note 2.20 décrit les domaines particulièrement complexes et exige un jugement éclairé ainsi que ceux où les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les états financiers résumés intermédiaires.

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers résumés intermédiaires sont résumées à la note 2.

Généralités

Les états financiers résumés intermédiaires ont été préparés selon les méthodes comptables énoncées par les IFRS en vigueur au 31 mars 2012.

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers résumés intermédiaires sont résumées ci-dessous.

Ces méthodes comptables ont été utilisées pour tous les exercices présentés dans les états financiers résumés intermédiaires, sauf lorsque la Société a appliqué certaines méthodes comptables et exemptions au moment de la transition aux IFRS.

Base d'évaluation

Les présents états financiers résumés intermédiaires ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des «Autres actifs financiers courants» qui sont mesurés à la juste valeur.

Normes, amendements et interprétations des normes existantes qui ne sont pas encore en vigueur et que la Société n'a pas adoptés de façon anticipée

À la date d'autorisation de ces états financiers résumés intermédiaires, de nouvelles normes et interprétations des normes existantes et de nouveaux amendements ont été publiés, mais ne sont pas encore en vigueur et la Société ne les a pas adoptés de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position non encore en vigueur sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouveaux amendements qui sont susceptibles d'être pertinents pour les états financiers résumés intermédiaires de la Société est détaillée ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers résumés intermédiaires de la Société.

Ressources Cartier Inc.

Rapport de gestion

Pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2012

IAS 1 : « Présentation des états financiers » a été amendée pour changer la divulgation des éléments présentés dans les autres éléments du résultat global (« AERG »), incluant l'exigence de séparer les éléments présentés dans les AERG en deux groupes selon la possibilité que les éléments pourront ou non être reclassés aux résultats ultérieurement. Cet amendement est applicable pour les exercices débutant à compter du 1er juillet 2012.

Modification de IFRS 7 : « Instruments financiers, information à fournir » : Cette modification s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er juillet 2011 et donne des précisions sur la présentation des instruments financiers, plus particulièrement en ce qui concerne le transfert d'actifs financiers. La Société ne s'attend pas à ce qu'IFRS 7 ait une incidence importante sur les états financiers résumés intermédiaires.

IFRS 9 : « Instruments financiers » (en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2015) : l'International Accounting Standards Board (« IASB ») vise à remplacer intégralement l'IAS 39, « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation ». La norme de remplacement (IFRS 9) est publiée en plusieurs phases. À ce jour, les chapitres traitant de la comptabilisation, du classement, de l'évaluation et de la décomptabilisation des actifs et passifs financiers ont été publiés. Ces chapitres sont en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2015. D'autres chapitres traitant de la méthodologie de dépréciation et de la comptabilité de couverture sont toujours en cours d'élaboration. La direction n'a pas encore déterminé l'incidence que cette nouvelle norme aura sur les états financiers résumés intermédiaires de la Société. Cependant, elle ne prévoit pas adopter cette nouvelle norme avant que tous les chapitres du projet de remplacement de l'IFRS 9 aient été publiés et qu'elle puisse déterminer toutes les incidences de ces changements.

IFRS 13 : « Évaluation de la juste valeur » définit la juste valeur, prescrit les exigences d'informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur et fournit un cadre pour l'évaluation de la juste valeur lorsqu'il est requis ou permis selon les normes IFRS.

Rémunération fondée sur des actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel elle peut attribuer aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés et aux consultants des options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la Société. Ce plan ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des options attribuées est déterminée par référence à la juste valeur des options émises. La juste valeur de chaque option est évaluée à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes. La rémunération fondée sur des actions est ultimement comptabilisée en dépenses avec la contrepartie en augmentation du « surplus d'apport ».

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la dépense est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout ajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans la période en cours. Aucun ajustement n'est apporté aux charges

Ressources Cartier Inc.

Rapport de gestion

Pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2012

comptabilisées dans les périodes antérieures si le nombre d'options sur actions exercées finalement diffère de celui qui avait été prévu à l'acquisition.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les montants reçus sont portés au capital-actions. La juste valeur de chaque option est renversée du surplus d'apport au capital-actions.

Présentation des états financiers conformément à l'IAS 1

Les états financiers résumés intermédiaires sont présentés conformément à l'IAS 1, Présentation des états financiers. La Société a décidé de présenter l'état du résultat global en un seul état.

Actifs miniers

La Société inscrit au coût ses actifs miniers composés des propriétés minières détenues en exclusivité, de participations indivises dans des propriétés minières ainsi que des frais d'exploration reportés moins certains recouvrements.

Les frais d'exploration sont capitalisés sur la base de blocs de propriétés spécifiques ou d'aires d'intérêt géologique jusqu'à ce que les actifs miniers soient mis en production, vendus ou abandonnés.

Ces coûts seront amortis sur la durée d'exploitation des actifs miniers après le début de la production ou radiés si les actifs miniers sont vendus ou si les projets sont abandonnés.

Les frais d'exploration généraux non liés à des actifs miniers spécifiques sont imputés aux résultats dès qu'ils sont engagés.

La récupération des montants indiqués au titre des propriétés minières et des frais d'exploration reportés connexes dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens. Les montants inscrits pour les propriétés minières et les frais d'exploration reportés ne représentent pas nécessairement la valeur présente ou future.

Crédits de droits remboursables pour perte et crédits d'impôts remboursables relatifs aux ressources

La Société a droit à un crédit de droits remboursables pour perte selon la Loi concernant les droits sur les mines. Ce crédit de droits remboursables pour perte calculé sur les frais d'exploration admissibles engagés au Québec est comptabilisé en augmentation des impôts différés aux états de la situation financière. En vertu de l'IAS 12, les crédits de droits remboursables sont imputés aux impôts différés lorsque la Société prévoit conserver le bien minier au moment de la mise en production.

De plus, la Société a droit aux crédits d'impôts remboursables relatifs aux ressources pour les sociétés minières sur les frais d'exploration admissibles engagés. Le crédit d'impôts

Ressources Cartier Inc.

Rapport de gestion

Pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2012

remboursable pourra atteindre 35 % ou 38,75 % du montant des frais admissibles engagés. En vertu de l'IAS 20, les crédits d'impôts à l'exploration ont été imputés en réduction des frais engagés.

En vertu de l'IAS 12, les crédits de droits remboursables ont été imputés aux impôts différés, puisque la Société prévoit conserver le bien minier lorsqu'il est prêt pour la mise en production.

Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de dépôts de minéraux ayant un potentiel économique. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat au moment où ils sont engagés.

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières, diminués des crédits d'impôts liés à ces dépenses, sont imputés au coût des actifs d'exploration et d'évaluation. Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation, propriété minière par propriété minière, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins les crédits d'impôts et le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est considérée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'une propriété minière n'est pas assurée ou si la propriété minière était abandonnée, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable, l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation, et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat avant le reclassement.

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

Ressources Cartier Inc.

Rapport de gestion

Pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2012

Cession d'intérêt relativement à des conventions d'option

Lors de cessions d'intérêt relativement à des conventions d'option, la Société ne comptabilise pas les dépenses d'exploration et d'évaluation engagées sur les propriétés par l'acquéreur. De plus, les contreparties reçues en trésorerie de l'acquéreur sont portées en diminution de la valeur comptable des dépenses capitalisées auparavant, tout excédent étant comptabilisé comme un profit sur la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation en résultat.

Impôts sur le résultat et impôts miniers

La charge d'impôts est composée des impôts exigibles et des impôts différés. Les impôts sont comptabilisés en résultat sauf s'ils sont liés à des éléments inscrits dans les autres éléments du résultat global ou directement au sein des capitaux propres.

Impôts exigibles et impôts miniers

Les actifs et/ou les passifs d'impôts exigibles et d'impôts miniers comprennent les montants à payer aux autorités fiscales ou à recouvrer auprès de ces autorités fiscales pour la période en cours et les périodes de présentation antérieures et qui n'ont pas été réglés à la fin de la période de présentation de l'information financière. La charge d'impôts exigibles se fonde sur le résultat de la période après les ajustements pour tenir compte des éléments non imposables ou non déductibles. La dépense d'impôts miniers se fonde sur le résultat de la période après les ajustements pour tenir compte des éléments non imposables et non déductibles. Les impôts exigibles et les impôts miniers sont calculés en fonction des taux d'impôts et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. La direction évalue régulièrement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard des cas où la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation.

Impôts différés et impôts miniers différés

Les impôts différés sont comptabilisés à l'aide de la méthode du passif fiscal, sur les différences temporelles entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans l'état de la situation financière. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont calculés sans actualisation, sur la base des taux d'impôts dont l'application est attendue au cours de la période de réalisation lorsque ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Passifs d'impôts et impôts miniers différés

Les passifs d'impôts et impôts miniers différés sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables.

Actifs d'impôts et impôts miniers différés

Les actifs d'impôts et impôts miniers différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur.

Les actifs d'impôts et impôts miniers différés sont examinés à la fin de la période de présentation de l'information financière et sont réduits lorsqu'il n'y a pas de certitude que les bénéfices imposables seront suffisants pour recouvrer tout ou partie des actifs d'impôts différés;

Ressources Cartier Inc.

Rapport de gestion

Pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2012

dans ce cas, les actifs doivent être diminués. À ce jour, la Société n'a pas comptabilisé d'actifs d'impôts et d'impôts miniers différés.

Les actifs et les passifs d'impôts différés ne sont pas comptabilisés pour des différences temporelles qui découlent de la comptabilisation initiale des actifs et des passifs acquis dans un contexte autre qu'un regroupement d'entreprises.

Les actifs ou les passifs d'impôts différés sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôts exigibles découlant des mêmes autorités fiscales.

Les variations des actifs ou passifs d'impôts différés sont comptabilisées à titre de revenu ou de charge d'impôts en résultat, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas, les impôts différés correspondants sont également comptabilisés en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

Fonds réservés à l'exploration

Les fonds réservés à l'exploration représentent le produit de financements accréditifs non dépensés. Selon les restrictions imposées par ces financements, la Société doit consacrer ces fonds à l'exploration.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les dépôts à terme échéant dans un délai de moins de trois mois de leur date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'aide gouvernementale afférente, du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend son prix d'achat et tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des immobilisations.

- Améliorations locatives : 5 ans
- Mobilier et équipements : 5 ans

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité de chacun des actifs sont revus au moins à la fin de chaque exercice financier.

La valeur comptable d'une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie.

Ressources Cartier Inc.

Rapport de gestion

Pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2012

Le profit ou la perte résultant de la disposition ou de la décomptabilisation d'une immobilisation corporelle correspond à la différence entre le produit de la disposition et la valeur comptable de l'actif et est comptabilisé au résultat.

Dépréciation

Actifs non financiers

La valeur comptable des immobilisations corporelles est passée en revue à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication de dépréciation.

La valeur comptable des propriétés minières et des actifs d'exploration et d'évaluation fait l'objet d'un test de dépréciation uniquement lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation, typiquement lorsqu'une des circonstances suivantes s'applique :

- Les droits d'exploration sont expirés, ou expireront dans un avenir proche;
- Aucune dépense d'exploration future importante n'est prévue;
- Aucune quantité commercialement exploitable n'a été découverte, et les activités d'exploration et d'évaluation sur cette propriété cesseront;
- Le recouvrement de la valeur des actifs d'exploration et d'évaluation via leur développement ou leur vente est peu probable.

Si une telle circonstance existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Les propriétés minières et les actifs d'exploration et d'évaluation font aussi l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'ils sont transférés en actifs de développement, même si aucun fait ni aucune circonstance n'existe indiquant que leur valeur comptable excède leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont comptabilisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). Le niveau identifié par la Société pour effectuer un test de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation correspond à chaque propriété minière.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le bénéfice (la perte). Les pertes de valeur comptabilisées au titre d'UGT sont réparties entre les actifs de l'unité (groupe d'unités) au prorata.

Les pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures sont évaluées à chaque date de clôture, afin de déterminer s'il existe des indications qui confirment que la perte a

Ressources Cartier Inc.

Rapport de gestion

Pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2012

diminué ou bien qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Contrats de location

Les paiements minimaux futurs de location simple s'établissent comme suit :

	Paiements minimaux exigibles au titre de la location			Total
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
	\$	\$	\$	\$
31 mars 2012	70 359	401 823	254 055	726 237
31 décembre 2011	92 513	379 495	239 543	711 551
31 décembre 2010	45 214	17 778	-	62 992

Capitaux propres

Le capital social représente le montant reçu à l'émission des actions moins les frais d'émission, déduction faite de tout avantage d'impôts sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission.

Émissions d'unités

Les produits sont d'abord imputés aux bons de souscription en fonction de la valeur de ces bons déterminée à l'aide du modèle Black-Scholes au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux actions.

Placements accréditifs

La Société lève des fonds au moyen d'émission « d'actions accréditives » qui permettent aux investisseurs de profiter d'avantages fiscaux liés aux ressources, auxquels la Société a renoncé conformément à la législation fiscale. À ce jour, il n'existe aucune norme IFRS traitant de la comptabilisation ou de la présentation de ce type d'actions. La Société a donc adopté le point de vue de l'ICCA qui considère la substance de l'émission d'actions accréditives comme a) l'émission d'une action ordinaire et b) la vente d'une déduction fiscale. La vente de déduction fiscale est mesurée selon la méthode de la juste valeur. Au moment de l'émission des actions accréditives, la vente de déduction fiscale est reportée et présentée dans le passif conformément à IAS 37, « Provision, passifs éventuels et actifs éventuels ». Lorsque la Société s'acquitte de son obligation, le passif est réduit et la vente est comptabilisée à l'état du résultat net en réduction de la charge d'impôt différé. De plus, un passif d'impôt différé est comptabilisé conformément à IAS 12, « Impôts sur le résultat », pour les différences temporelles imposables entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale.

Ressources Cartier Inc.

Rapport de gestion

Pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2012

Bons de souscription d'actions

Les bons de souscription d'actions sont classés dans les capitaux propres dans la mesure où ils correspondent à des dérivés sur les instruments de capitaux propres de l'entité elle-même, qui seront uniquement réglés par la Société en échangeant un nombre déterminé de ses propres instruments de capitaux propres en échange d'un montant déterminé de trésorerie.

Lorsque des actions et des bons de souscription sont émis en même temps, le produit d'émission est alloué en premier lieu aux bons de souscription émis, à hauteur de leur juste valeur évaluée selon un modèle d'évaluation Black-Scholes, la valeur résiduelle étant allouée aux actions.

Autres éléments des capitaux propres

Le surplus d'apport inclut les charges liées aux options sur actions jusqu'à l'exercice de ces options.

Les résultats non distribués comprennent l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs.

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transactions.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après.

Actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers, autres que ceux désignés comme instruments de couverture efficace, sont classés dans les catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale :

- prêts et créances;
- actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat;
- placements détenus jusqu'à leur échéance;
- autres actifs financiers courants.

Ressources Cartier Inc.

Rapport de gestion

Pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2012

La catégorie détermine la méthode d'évaluation ultérieure et la comptabilisation des revenus et des charges qui en résulteront, soit en résultat, soit en d'autres éléments du résultat global.

Tous les actifs financiers sauf ceux évalués à la juste valeur par le biais du résultat font l'objet d'un test de dépréciation au moins à chaque fin de la période de présentation de l'information financière. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur. Pour chacune des catégories d'actifs financiers, les différents critères mentionnés ci-dessous permettent de déterminer s'il y a dépréciation.

Tous les revenus et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat sont présentés dans les « Frais d'administration » ou les « Autres revenus ».

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les fonds réservés à l'exploration font partie de cette catégorie.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat comprennent les actifs financiers qui sont classés comme étant détenus à des fins de transaction ou qui respectent certaines conditions et qui sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat au moment de la comptabilisation initiale.

Les actifs dans cette catégorie sont évalués à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements fixes ou déterminables et d'une échéance fixe autres que les prêts et créances. Les placements sont classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance si la Société a l'intention et la capacité de les détenir jusqu'à leur échéance.

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. S'il existe une indication objective que le placement a subi une perte de valeur, déterminée en fonction des notations externes de crédit, l'actif financier est évalué à la valeur actuelle des flux de trésorerie estimatifs futurs. Tout changement apporté à la valeur comptable des placements, y compris les pertes de valeur, est comptabilisé au résultat. La Société n'a aucun actif financier classé dans cette catégorie.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant dans cette catégorie ou qui ne se qualifient pas pour la classification dans une autre catégorie d'actifs financiers. Les actifs financiers disponibles à la vente de la

Ressources Cartier Inc.

Rapport de gestion

Pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2012

Société comprennent les titres négociables de sociétés d'exploration minière cotées présentés dans les autres actifs financiers courants.

Tous les actifs financiers courants sont évalués à la juste valeur.

Passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les fournisseurs et autres crédateurs.

Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf pour les passifs financiers détenus à des fins de transaction ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur et dont les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat.

Lorsqu'applicables, les dépenses d'intérêts et les variations de juste valeur d'un instrument comptabilisées en résultat sont présentées dans les « Frais d'administration » ou les « Autres revenus ».

Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des états financiers résumés intermédiaires impose à la direction d'établir des estimations et des hypothèses et d'exercer son jugement à l'égard d'événements futurs. Les estimations et les jugements sont constamment remis en question. Ils se fondent sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer des estimations, des hypothèses et des jugements posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. Les paragraphes suivants décrivent :

Les estimations et hypothèses comptables les plus critiques formulées par la direction lors de la comptabilisation et de l'évaluation des actifs, passifs, et des charges;

Les jugements les plus critiques de la direction dans l'application de méthodes comptables.

Dépréciation d'actifs à long terme

Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable. La direction revoit régulièrement la valeur comptable de ses actifs miniers aux fins de déévaluation.

Dépense de rémunération fondée sur des actions

Pour estimer les dépenses liées à la rémunération fondée sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et évaluer les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions, la durée de vie probable des options, la période d'exercice de ces options ainsi que les extinctions prévues. Le modèle utilisé par la Société est le modèle de Black-Scholes.

Ressources Cartier Inc.

Rapport de gestion

Pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2012

Impôts sur le résultat et impôts miniers différés

L'évaluation de l'impôt sur le résultat à payer et des actifs et passifs d'impôt différé exige de la direction qu'elle fasse preuve de jugement dans le cadre de l'interprétation et de l'application des lois fiscales pertinentes. Le montant réel au titre de l'impôt sur le résultat est établi de manière définitive uniquement au moment du dépôt de la déclaration de revenus et de son acceptation par les autorités pertinentes, soit après la publication des états financiers résumés intermédiaires.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société.

La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après :

Risque de taux d'intérêt

Les titres obligataires portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Société au risque de variation de juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de la Société ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

La Société n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Au 31 mars 2012, l'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt se résume comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	Taux d'intérêt variable et taux fixe
Autres débiteurs	Sans intérêt
Fournisseurs et autres créditeurs	Sans intérêt

Ressources Cartier Inc.

Rapport de gestion

Pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2012

Sensibilité au taux d'intérêt

Au 31 mars 2012, la Société a reçu des intérêts relativement aux actifs suivants :

- acceptations bancaires;
- titres obligataires.

Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent affecter la juste valeur des investissements dans des actifs financiers à taux fixe.

Les effets possibles sur la juste valeur qui peuvent survenir à la suite d'une fluctuation des taux d'intérêt sont pris en compte lors de la prise de décision en matière d'investissements.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement suffisantes tel que des financements privés. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour faire face à ses obligations. L'obtention de nouveaux fonds permet à la Société de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Risque de crédit

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont détenus ou émis par des institutions financières dont la cote de crédit est de qualité supérieure. Ainsi, la Société considère que le risque de non-performance de ces instruments est négligeable.

Sensibilité au risque de crédit

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers à la date de présentation de l'information financière, comme le résume le tableau suivant :

	31 mars 2012	31 décembre 2011
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	201 061	1 943 057
Trésorerie détenue à des fins d'exploration	1 350 556	2 031 040
Acceptations bancaires et titres obligataires	2 543 214	1 320 086
Autres débiteurs (autres que la taxe sur les produits et services à recevoir)	560 771	560 771
	<u>4 655 602</u>	<u>5 854 954</u>

Ressources Cartier Inc.

Rapport de gestion

Pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2012

La Société n'a pas de comptes clients. Les débiteurs sont constitués de taxes et de crédit de droits remboursables et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources. Par conséquent, l'exposition de la Société au risque de crédit est limitée. Aucune provision pour pertes n'a été comptabilisée pour les périodes présentées.

La direction de la Société estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits précédemment qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à chaque date de présentation de l'information financière, est bonne.

Aucun actif financier de la Société n'est garanti par un instrument de garantie ou par une autre forme de rehaussement de crédit.

Le risque de crédit de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de la trésorerie détenue à des fins d'exploration et des certificats de placement garanti est considéré comme négligeable, puisque les contreparties sont des banques réputées dont la notation externe de crédit est excellente.

Juste valeur des instruments financiers

La Société définit la hiérarchie des évaluations à la juste valeur en vertu de laquelle ses instruments financiers sont évalués de la façon suivante : le niveau 1 inclut les prix cotés, non ajustés, sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques. Le niveau 2 inclut les données autres que les prix visés au niveau 1 qui sont observables par l'actif ou le passif, directement ou indirectement et le niveau 3 inclut les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables. La trésorerie et équivalents de trésorerie, les fonds réservés à l'exploration et les actions cotées sont classés selon le niveau 1.

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des fonds réservés à l'exploration ainsi que des fournisseurs et autres créditeurs se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditatives. Cependant, il n'existe aucune garantie voulant que ses dépenses soient admissibles au titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale aurait un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

De plus, les règles fiscales concernant les placements accréditifs fixent des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les placements accréditifs;
- Un an après que la Société ait renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Ressources Cartier Inc.

Rapport de gestion

Pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2012

Les engagements à effectuer des travaux d'exploration qui ne sont pas respectés sont soumis à un taux d'imposition combiné de 30 % (Canada et Québec).

Au cours de l'exercice du 31 décembre 2011, la Société a reçu un montant de 2 031 040 \$ à la suite de placements accreditifs pour lesquels elle a renoncé aux déductions fiscales après le 31 décembre 2011.

La Société a renoncé à des dépenses admissibles de 2 031 040 \$ au 28 février 2012 au profit des investisseurs et la direction est tenue de remplir ses engagements avant le 31 décembre 2012. Les montants ont été présentés comme trésorerie détenue à des fins d'exploration.

TRANSACTIONS AVEC LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration ainsi que le président et les vice-présidents. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	31 mars 2012	31 décembre 2011
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Avantages à court terme du personnel		
Salaires et honoraires incluant les primes et avantages	136 247	462 585
Coûts de la sécurité sociale	13 510	28 850
Total des avantages à court terme du personnel	149 757	491 435
Paiements fondés sur des actions	4 508	117 564
Total de la rémunération	<u>154 265</u>	<u>608 999</u>

INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à disposer de liquidités suffisantes lui permettant de poursuivre sa stratégie de croissance interne et d'entreprendre des acquisitions ciblées. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut émettre de nouvelles actions et acquérir ou vendre des propriétés minières pour améliorer sa flexibilité et sa performance financière.

Le capital de la Société se compose de capitaux propres. Le capital de la Société est principalement affecté au financement des frais d'exploration et à des acquisitions de propriétés minières. Afin de gérer efficacement ses besoins en capital, la Société a mis en place une planification rigoureuse et un processus budgétaire pour l'aider à évaluer les fonds requis et s'assurer qu'elle a les liquidités suffisantes pour atteindre ses objectifs au niveau des opérations et de la croissance.

Ressources Cartier Inc.

Rapport de gestion

Pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2012

La Société a confiance que sa situation actuelle de capital disponible et sa capacité de financement lui permettront de poursuivre les travaux d'exploration futurs et le développement de ses propriétés minières.

La Société n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital, sauf si la Société clôture un financement accreditif pour lequel des fonds doivent être réservés pour des dépenses d'exploration. La Société a des fonds réservés à l'exploration de 1 350 556 \$ au 31 mars 2012 (2 031 040 \$ au 31 décembre 2011).

Au 31 mars 2012, les capitaux propres sont de 10 893 528 \$ (11 165 108 \$ au 31 décembre 2011).

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Il n'y a eu aucune transaction entre apparentés au cours des trimestres terminés les 31 mars 2012 et 31 mars 2011

PERSPECTIVES

Le deuxième trimestre de 2012 verra la mise en œuvre des travaux de forage visant à délimiter les extensions des zones aurifères sur les projets Benoist et Fenton, en plus de forer les cibles géophysiques (IPower3D) à proximité du gîte Langlade.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers résumés intermédiaires de la Société et les autres informations financières contenues dans ce rapport de gestion sont la responsabilité de la direction de Cartier et ont été revus et approuvés par le conseil d'administration le 18 mai 2012.

(s) Philippe Cloutier

Philippe Cloutier

Président et Chef de la direction

(s) Jean-Yves Laliberté

Jean-Yves Laliberté

Chef des finances